



PAS DE TREVE POUR NOEL ! LA LUTTE CONTINUE !

POURQUOI continuer à EXIGER le retrait du projet de retraite par points ?

11 et 18 décembre, le 1er ministre a confirmé la fin de tous les régimes de retraite existants :

- Suppression du régime général pour les 18 millions de salariés du privé.
- Suppression des 42 régimes dont le code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires d'état.
- Suppression de la cnracl pour les hospitaliers et territoriaux.
- Au **1er janvier 2022**, « la réforme sera alors irréversible » pour les entrants sur le marché du travail.

QUELQUES CONSEQUENCES POUR VOUS ET POUR TOUT LE MONDE

- « **âge d'équilibre** » ou **recul de l'âge de départ à la retraite après 64 ans** (65,4 ans pour la génération 1980 et 66 ans pour celle née en 1990) en fonction de l'espérance de vie. Et ça ne donnera pas du travail aux jeunes !
- **1 000 € pour tous ? FAUX ! A condition** d'avoir une **carrière complète**. Donc en travaillant bien au-delà de 64 ans. Aujourd'hui, un salarié du privé, au Smic pendant toute sa carrière, perçoit plus de 1 000 € avec sa complémentaire. Qui dit le progrès ?

Les dépenses des retraites en dessous de 14% du PIB ?

Le même gâteau, avec trois millions de retraités en plus en 2025 ! C'est donc programmer la baisse du niveau des pensions et/ou la réduction des prestations. De plus, le calcul se ferait sur la **totalité de la carrière** et non plus sur les **25 meilleures années**, ce qui **baisse mécaniquement** et de façon considérable le niveau de la pension.

Régimes spéciaux, une injustice ?

NON ! Ils ont été négociés au fil du temps en compensation des difficultés liées au métier. (danger, découché, horaires de nuit ou/et décalés, pas de jours fériés, etc ...). Fruits de l'histoire, ils font parties du contrat ou des statuts. Suppression de tous les accords passés ! Règles changées en cours de match !

Fin de la gestion paritaire des régimes de retraite ?

Le 1er ministre demande aux syndicats de faire le sale boulot, gérer la pénurie, fixer la valeur du point pour équilibrer les comptes dans une enveloppe fermée sous contrôle du parlement. Les députés décident du budget et les syndicats devraient baisser les retraites ! Comme pour l'assurance chômage : le gouvernement a imposé

une baisse de 3 milliards d'euros sur le dos des demandeurs d'emplois

Départ anticipé pour les carrières longues ?

Que de vagues références évoquées. Que du vent, rien de précis ! Sauf que ce serait la fin de la catégorie « active » permettant aujourd'hui à 80% des hospitaliers à titre d'exemple de partir à la retraite 5 ans avant l'âge légal. Encore, une régression !

Une réduction des droits à pension pour les femmes !

Les 8 trimestres par enfant (dans le privé) supprimés et remplacés par un bonus de 5%. Le bénéficiaire choisi dans le couple, pénalisant encore plus la femme. C'est une perte de 9,09% pour une mère d'un enfant et de 17,21% pour une mère de deux enfants.

Et la réversion ? Un taux de réversion réduit et reculé à 62 ans. Et la fin des pensions de réversion pour tous les divorcés. Encore un recul qui pénaliserait considérablement les femmes !

Décaler l'application aux générations nées après 1975 ?

Provocation insultante ! Qui peut l'accepter ? Qui peut laisser tomber

les jeunes, nos enfants, petits-enfants. C'est la négation de la solidarité intergénérationnelle !

La précarité ?

Un système qui aggrave la précarité et l'entérine comme « situation normale ». « Un point cotisé donnerait les mêmes droits » ? Encore faut-il pouvoir cotiser : avoir un emploi, un « bon salaire », ne pas avoir une carrière hachée ou à mi-temps. Ce qui ne concerne pas le rédacteur Delevoye de la réforme par points, pris la main dans le sac !

Augmentation du salaire des enseignants pour compenser ?

Qui peut le croire ? Comme tous les fonctionnaires, aucune évolution depuis l'an 2000 de la valeur du point d'indice pour compenser la perte subie de 18% du pouvoir d'achat. La suppression du Code des Pensions civiles et la règle de calcul des pensions sur la base des 6 derniers mois conduirait à une baisse de plusieurs centaines d'euros par mois. C'est supprimer l'engagement réciproque avec l'Etat, le statut des fonctionnaires ! Dans le privé aussi, les salaires sont bloqués. Le gouvernement vient de refuser le coup de pouce au 1er janvier 2020 pour le SMIC qui n'augmentera que de 1,20% ! (15 euros/mois)

Inacceptable !

L'ensemble de la population laborieuse serait impacté par cette loi injuste, les 18 millions de salariés du privé, les 5 millions de fonctionnaires, les 325 000 relevant des régimes particuliers, la jeunesse, les futures générations et à terme les retraités.

Le 1^{er} ministre et ses appuis rendent responsables les grévistes et demandent une trêve de Noël ?

Qui a décidé du calendrier ? Pourquoi annoncer les 11 et 18 décembre les mesures ? pourquoi choisir le 22 janvier pour présenter le projet de loi en conseil des ministres ?

La seule trêve possible passe par le retrait du projet de retraite à points.

Dans ces conditions, le gouvernement nous laisse-t-il le choix ?

L'intersyndicale de Seine Maritime constate que les manifestations du 17 décembre ont réunies encore plus de monde que le 5 décembre. La colère contre le gouvernement et le patronat se fait de plus en plus forte. Notre combat est un TOUS ENSEMBLE sans faille pour :

- **Le retrait pur et simple du projet Macron Delevoye**
- **La retraite à 60 ans pour tous à taux plein (et maintien des dispositions plus favorables)**
- **Le maintien du calcul de la pension sur les 6 derniers mois dans le public, sur les 10 meilleures années dans le privé**
- **Le maintien et l'amélioration de tous les régimes de retraite existants,**
- **La hausse des pensions et des salaires**
- **La défense des emplois, des services publics, des statuts et des conventions collectives.**

Elle invite tous les salarié e s à se réunir sur leur lieu de travail avec leurs syndicats pour discuter, décider de l'action unie, reconduire ou décider la grève où c'est possible pour le retrait.

Elle appelle les salariés, chômeurs, retraités, jeunes et citoyens opposés à la réforme à participer massivement aux manifestations et à répondre aux initiatives interprofessionnelles qui auront lieu pendant la période des congés scolaires, avec toujours l'objectif d'ancrer la grève dans le privé et le public pour gagner.



Lundi 23/12 : 4h30 – ACTION INTERPRO - Parking de la Forêt – rue Isaac Newton – St Etienne du Rouvray

10h30 RDV sous la halle des Emmurées, parcours jusqu'au bureau du député LREM Mr ADAM en distribuant des tracts.

Jeudi 26/12 : 11h30 ACTION INTERPRO RDV devant l'Eglise Saint Sever.

Samedi 28/12 : MANIFESTATION

14h30 RDV à l'Hôtel de Ville à Rouen.

L'intersyndicale départementale soutient et porte à votre connaissance l'APPEL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des cheminots de SOTTEVILLE LES ROUEN en grève depuis le 5 décembre :

« Réunis en Assemblée Générale le jeudi 19 décembre, avec les Organisations Syndicales CGT, SUD-Rail et FO, les cheminots grévistes de SOTTEVILLE ont voté la reconduction de la grève qui se poursuit sans interruption depuis le 5 décembre.

Le Haut-commissaire à la réforme des retraites a démissionné. Le projet doit suivre le même chemin que son auteur.

Nous restons déterminés jusqu'au retrait du projet de loi Macron-Delevoye-Philippe remplaçant le régime solidaire par répartition par un régime individuel dit par « points ».

Nous appelons les salariés (public et privé) à ne rien lâcher, à tenir partout, comme nous le faisons nous-mêmes chaque jour, des assemblées générales sur nos lieux de travail pour décider de la poursuite de la grève, de son amplification, de son extension, jusqu'au blocage de l'économie, pour faire céder le gouvernement.

Nous avons décidé de faire remonter via les O.S. au niveau national comme départemental l'organisation d'une journée type temps fort lundi 23 décembre, afin de montrer que les fêtes de Noël ne sont pas un obstacle à la lutte ni une fin programmée du mouvement. Il n'y aura pas de trêve.

Nous voulons gagner, nous pouvons gagner, Nous allons gagner ensemble !

TOUS ENSEMBLE, EN GREVE RECONDUCTIBLE JUSQU'AU RETRAIT DU PROJET ! »